

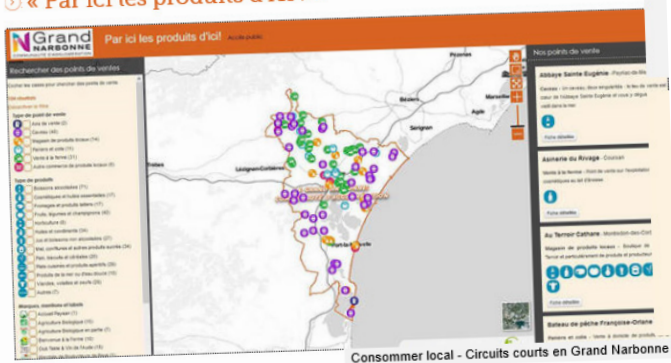
Pour les achats de produits frais et locaux, pensons aux circuits-courts !

Afin de lutter contre la propagation du Covid-19, le gouvernement recommande de limiter de façon drastique les déplacements. Pour les achats de produits alimentaires, pensons plus que jamais aux producteurs locaux qui commercialisent leur production en circuits-courts et soutenons notre économie locale.

En effet, le Grand Narbonne, dans le cadre de son programme Grand Narbonne Agriculture, encourage et soutient les agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, conchyliculteurs, vignerons, apiculteurs, boutiques de produits locaux du territoire. Ainsi, **près de 120 points de vente de producteurs locaux ont été répertoriés** sur le site internet de la Communauté d'agglomération www.legrandnarbonne.com, rubrique « A votre service », « Mes produits locaux ».

Mes produits locaux

« Par ici les produits d'ici ! »



Par ici les produits d'ici !

Pour connaître les producteurs installés près de son domicile, il suffit de cliquer sur le lien de la **carte interactive** et de **zoomer sur une commune ou un secteur géographique**. Des pictogrammes indiquent les différents types de production proposés. En un clic, toutes les informations sur le producteur sont accessibles : détail des produits, adresse, numéro de téléphone, type de paiement, web...

A la veille du printemps, de nombreux produits maraîchers sont déjà disponibles : salade, carottes, fraises, petits pois, asperges...

Il est recommandé de contacter le producteur avant tout déplacement et pour les services éventuels de livraison à domicile. N'oublions pas les gestes barrières.

<https://services.legrandnarbonne.com/1626-mes-produits-locaux.html>